

Publié le 12 novembre 2012

Trophées des Epl : Cinq lauréats pour 2012

C'est un cru exceptionnel pour cette nouvelle édition des Trophées des Epl. Quatre Trophées ont été remis le 8 novembre à Montpellier, lors du Congrès de la Fédération des Entreprises publiques locales, à la Somimon (34), Semavo (95), SIDR (974), et Saemes (75). Et, une mention spéciale du jury a été attribuée à la Maison du Fromage-Vallée de Munster (68).



« La qualité des dossiers nous a décidé à décerner un prix à deux Entreprises publiques locales supplémentaires », explique Guy Geoffroy, président du jury, président des Ecomaires, et député-maire de Combs-la-Ville (77). Ce sont donc cinq lauréats qui ont été récompensés par la Fédération des Epl. Les Trophées ont été remis au cours d'une cérémonie officielle organisée à Montpellier, lors Congrès de la Fédération qui s'est tenu les 7 et 8 novembre. L'aventure avait commencé le 3 juillet à Paris, où 8 Epl avaient été retenues dans le cadre de la première étape de sélection. Les nominés ont dû ensuite défendre leur projet le 25 octobre au siège de la Fédération, devant un jury* de 8 spécialistes issus du monde institutionnel, des finances et de la presse. Chaque entreprise était représentée par son directeur, accompagné d'un chef de projet et/ou d'un élu, au cours d'un exercice oral délicat. « Chaque équipe a disposé de quinze minutes pour mettre en avant son projet », précise Nicolas Lefebvre, membre du jury, président de la Commission communication de la Fédération des Epl et directeur général de la société d'exploitation de la Tour Eiffel (Sete). Innovation et développement durable

Le vote du jury, qui s'est appuyé sur cinq critères (présentation, développement durable, innovation, pertinence économique et valeur ajoutée de l'Epl), a été pondéré à hauteur de 30 % par le vote des internautes. La Somimon (34) l'a emporté dans la catégorie "Développement des territoires" avec « Un approvisionnement local pour les Restos du cœur de l'Hérault ». Le jury a été touché par ce projet qui a su concilier social, humain et économie, mais aussi par son aspect reproductible : d'autres MIN (Marchés d'intérêt national) envisagent de se lancer dans ce type d'opération qui valorise l'approvisionnement local. Une "Mention spéciale" a également été décernée à La Maison du Fromage (68) qui « a réussi à rassembler l'ensemble des acteurs locaux pour redynamiser la Vallée de Munster sur le plan économique, touristique et environnemental ». Deux Trophées ont ensuite été remis dans la catégorie "Habitat et renouvellement urbain". La SIDR (La Réunion) a séduit avec la construction d'une résidence, dans le centre de la commune du Port, qui annonce une nouvelle ouverture originale de la ville sur la mer, dans une logique de développement durable et de mixité sociale. La Semavo (95) s'est également démarquée avec la rénovation réussie du centre commercial de Garges-lès-Gonesse, lieu de vie incontournable de la commune qui menaçait de fermer. « La Sem a su mener à bien un dossier complexe où aucun opérateur privé ne serait risqué ». Enfin, la Saemes (75) a reçu un trophée dans la catégorie "Services au public" avec la rénovation de ses parkings dans une dynamique éco-responsable novatrice, capable d'ouvrir une voie innovante aux autres parkings d'Ile-de-France. Le jury a aussi apprécié l'excellente présentation du projet.

* Composition du jury
Président : Guy Geoffroy, président des Ecomaires, député-maire de Combs-la-Ville (77)
Membres : Patrick Cros, journaliste (agence Naja Presse) – Damien Denizot, responsable du Club des agglomérations, Politiques urbaines, climats-énergie à l'AdCF (Association des communautés de France) – Claude Farrugia-Tayar,



journaliste, chef de service à La Gazette des communes – Nicolas Lefebvre, président de la Commission communication à la FedEpl, directeur général de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel – Sylviane Léger, directrice générale de la Siemp, Epl lauréate en 2011 – Philippe Menigoz, directeur des clientèles institutionnelles, Crédit mutuel Arkea